Communiqué de presse
Atelier participatif n° 1 / Enjeux et vulnérabilité

La séance commence avec l'accueil des participants par le président Bernard Lougarot et la présentation du contexte et de l'état d'avancement de l'étude par Raphaël Roy, directeur du Sigom, ainsi que Chloé Ballihaut et Sylvie Granovsky, du bureau d'études Artelia.
À la suite des inondations récurrentes sur le bassin du Saleys, et notamment à Salies-de-Béarn en juin 2018, le Sigom (syndicat mixte des gaves d'Oloron, de Mauléon et affluents), à qui la communauté de communes du Béarn des gaves a délégué la compétence Gemapi, pilote une étude hydraulique accompagnée de propositions d'actions. Le cabinet Artelia a été retenu en juillet 2019. Cette étude d'un montant total de 120 000 € HT, financée à hauteur de 80 % par l'Union européenne via le FEDER (Fonds européen de développement régional), est complémentaire de la démarche de PPRI (plan de prévention des risques d'inondation) diligentée par l'État, en cours sur le territoire.

Ce premier atelier est l'occasion de rappeler que s'ouvre par cette assemblée un cycle de 5 ou 6 réunions qui constitue une procédure de dialogue territorial. Il est rappelé que l'étude confiée à Artelia ne cible aucune solution préétablie.

Le principe de ce dialogue territorial est donc de donner la parole à un groupe d'acteurs suffisamment représentatif du tissu économique, agricole, associatif et humains (…) de la vallée. Ces acteurs pourront donner leur point de vue et échanger sur des thématiques portant sur le processus de formation des inondations et les stratégies possibles de gestion. L'objectif final étant de proposer une stratégie d'action partagée et comprise par le plus grand nombre, avec l'intérêt général comme objectif.

Les premières questions / remarques des participants portent sur les délais, jugés très longs, de réalisation de l'étude et de réalisation des travaux nécessaires pour la mise en place des futurs aménagements. Raphaël Roy rappelle en effet que, pour des aménagements similaires en France, il faut compter 5 à 10 ans, en moyenne. En outre, les mesures sanitaires ont contribué à ralentir le bon déroulement de l'étude (la phase de concertation devait débuter début 2021, notamment).
Il est aussi rappelé que les états des lieux, les modélisations hydrauliques et premières réflexions sur les interventions nécessaires ont débuté et que la mission d'Artelia ne commence pas par cette procédure de dialogue territorial.

D'autres questions sur le rôle du niveau d'eau du gave d'Oloron ou de la marée sur le bon écoulement du Saleys sont posées. Il est rappelé que des études récentes, comme la topographie naturelle des lieux (10 m NGF à la confluence Saleys/gave d'Oloron, 38 m NGF sous la voie verte à l'aval de Salies) confirment que le niveau des eaux en crue du gave ne perturbe aucunement le bon écoulement des eaux à Salies-de-Béarn.

À la suite de cette phase de présentation / question du contexte, les participants se divisent en trois groupes autour d'une cartographie du bassin versant du Saleys. Chacune et chacun est invité à identifier et à matérialiser, à l'aide de gommettes colorées, les différentes zones à enjeux du territoire :

- Jaune : enjeux agricoles.
- Vert : enjeux environnementaux.
- Rouge : enjeux humains (zones urbaines, routes, zones commerciales…).
- Bleu : champ d'expansion de crue ou zone de stockage potentiel.

Après le diagnostic réalisé par le bureau d'étude Artelia, l'idée est de permettre aux acteurs du bassin de vie de témoigner des problématiques dont ils ont connaissance et de proposer d'éventuelles pistes de solutions.

Suite au travail en groupe, un bilan succinct est réalisé en comparant les trois cartographies réalisées. On note notamment les points suivants :

- Les enjeux urbains se recoupent sur les trois cartes, la vision est partagée à ce sujet.
- Les enjeux agricoles sont peu marquants sur le bassin : essentiellement des plantations de kiwis et quelques bâtiments d'élevage.
- Des enjeux environnementaux sont recensés à Salies-de-Béarn, avec la possibilité de voir arriver de l'eau salée dans la rivière et la présence d'une Step (station d'épuration des eaux usées).
- L'importance des forêts et la présence d'une zone Natura 2000 est notée.
- Des zones envisagées comme zone d'expansion des crues par les participants sont repérées sur le territoire, en particulier pour un groupe.
- Une hypothèse de mesure est appuyée par l'un des groupes, qui consiste à prendre en compte, sur Salies, la mise en place de clapets anti-retour de fermeture des exutoires des réseaux pluviaux dans le Saleys et le prolongement vers l'amont du muret de Laroumette.
- La zone des Barthes, en aval de Salies-de-Béarn, est également reconnue comme un enjeu important en tant que zone d'expansion des crues et également en terme environnemental.

La constatation que les enjeux, mais aussi la prévention des inondations, se fait sur l'ensemble du bassin versant, et non uniquement en zone inondable, ressort des échanges entre les différents participants. Ce thème sera abordé lors de l'atelier sur l'occupation des sols et son rôle dans la gestion des inondations.